

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 253 | Date 21-27 April

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 30 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

25 avril : Un tribunal turc a ordonné la libération des deux derniers accusés emprisonnés dans « l'affaire des filles mineures détenues », ne laissant plus aucun détenu et soulignant le caractère arbitraire des accusations et l'utilisation d'accusations de terrorisme infondées et de la détention provisoire comme tactiques d'intimidation contre les individus, comme l'ont déjà noté les huit rapporteurs spéciaux des Nations unies.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

22 avril : Un ouvrier textile turc, N.K., a été arrêté et emprisonné pour insulte au président Erdoğan et tentative d'agression après avoir jeté son téléphone vers une scène et déployé des banderoles de protestation critiquant les politiques économiques du gouvernement lors de l'inauguration d'un hôpital à İstanbul.

22 avril : Le bureau du gouverneur d'Ankara a rejeté la demande du Parti républicain du peuple (CHP), principal parti d'opposition, de défilé du bâtiment du 1er Parlement à Anıtkabir pour la Journée de la souveraineté nationale et des enfants du 23 avril.

24 avril : Quatre personnes sont arrêtées à İstanbul pour avoir prétendument scandé « Erdoğan sans diplôme » en marchant dans la rue, ainsi qu'une personne qui a partagé l'incident sur les médias sociaux ; les cinq ont été libérés par un tribunal pénal avec assignation à résidence et interdiction de voyager.

26 avril : La police d'Ankara a arrêté au moins 30 personnes, dont des étudiants, un journaliste et un avocat, lors d'une manifestation contre l'arrestation d'un rival politique d'Erdoğan. Les groupes de défense des droits ont condamné l'usage excessif de la force, les mauvais traitements et le refus de consulter un avocat dont ont fait état les détenus.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

22 avril : Un tribunal turc condamne l'acteur vétérain İlyas Salman à une amende de 7 000 liras pour avoir insulté le président Erdoğan lors d'une interview en 2022, en vertu de l'article 299 du code pénal.

23 avril : Le journaliste suédois Joakim Medin, arrêté en Turquie en mars, a été inculpé d'insulte au président Erdoğan et d'infractions terroristes présumées liées au PKK, et risque jusqu'à 12 ans de prison s'il est reconnu coupable.

24 avril : Un tribunal turc condamne la journaliste Özlem Gürses à un an et trois mois avec sursis pour avoir prétendument insulté les forces armées turques lors d'une diffusion sur YouTube à propos de la Syrie, après l'avoir brièvement détenue et assignée à résidence pendant 52 jours.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

24 avril : Dans le cadre de l'enquête sur la municipalité métropolitaine d'Istanbul, l'avocat Serkan Günel, représentant le détenu Murat Ongun, a été placé en détention pour « tentative d'influence sur le système judiciaire » et « violation du secret de l'instruction ». Les avocats Kazım Yiğit Akalın et Yiğit Gökçehan ont également fait l'objet d'un mandat d'arrêt.

26 avril : Les autorités turques ont arrêté 47 personnes, dont des hauts fonctionnaires municipaux et le beau-frère du leader de l'opposition emprisonné Ekrem İmamoğlu, lors d'une opération de ratissage visant la municipalité d'Istanbul dirigée par l'opposition, suscitant des accusations de répression politique et d'abus judiciaire.

MINORITÉ KURDE

24 avril : La journaliste pro-kurde de JINNEWS, Rabia Önver, a été interrogée au département de police de Van dans le cadre d'une enquête ouverte contre elle pour « incitation à la haine et à l'hostilité » à la suite de ses publications sur les médias sociaux.

24 avril : Muhsin Aydoğdu, membre de l'assemblée du parti DEM, a été arrêté par des policiers en civil devant le domicile de sa famille à Urfa et emmené au département de police d'Urfa, apparemment dans le cadre d'une enquête basée à Diyarbakır sur la « propagande terroriste », des témoins accusant la police de l'avoir enlevé de force sans présenter de mandat de détention.

CONDITIONS CARCÉRALES

24 avril : La députée du parti DEM Gülcan Kaçmaz Sayyigit a condamné la mort de 709 détenus dans les prisons turques en 2024, blâmant l'inaction politique et les rapports biaisés du Conseil de médecine légale, et a qualifié de violation du droit à la vie le fait que les prisonniers gravement malades ne soient toujours pas libérés.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

24 avril : Un rapport de Syrians for Truth & Justice fait état d'abus systémiques à l'encontre des réfugiés syriens dans les centres d'expulsion turcs en 2024, notamment des passages à tabac, le refus de nourriture et de soins médicaux, des retours « volontaires » forcés, au moins cinq décès liés à des mauvais traitements, et des infrastructures de détention financées par l'UE.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

22 avril : Un témoin a déclaré devant la troisième Haute Cour pénale d'Antalya que l'ancien enseignant Eyüp Birinci présentait des signes de torture grave, notamment des hémorragies internes et des agressions sexuelles, lors de sa détention en 2016 pour des liens présumés avec Gülen, trois policiers et un médecin étant désormais jugés pour les abus et la dissimulation.

23 avril : Le Conseil turc de médecine légale a statué que İbrahim Güngör, 72 ans, atteint de la maladie d'Alzheimer, était apte à rester en prison malgré son grave déclin mental et physique, suscitant de nouvelles critiques sur le mépris systématique des autorités à l'égard de la santé des détenus malades.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

24 avril : L'enseignant kirghize Azamat Nurmat Uulu, qui s'était rendu en Turquie avec des élèves pour un concours de mathématiques, a disparu après avoir été arrêté à l'aéroport d'Istanbul, ce qui fait craindre une poursuite de la répression transnationale à l'encontre d'individus anciennement liés au mouvement Gülen.

DROITS DES FEMMES

25 avril : Le ministre turc de la santé, Kemal Memişoğlu, a défendu une nouvelle réglementation interdisant les césariennes - accouchements chirurgicaux - non médicalement nécessaires dans les hôpitaux privés, face à la réaction de l'opposition et des groupes de défense des droits qui craignent une ingérence du gouvernement dans les choix en matière de procréation.